

# UN ÉTAT FORT AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE



*Le Parti Québécois s'est engagé à ce que les élections générales de 2018 soient les dernières à se tenir sous le mode de scrutin uninominal à un tour.*

*De concert avec les autres partis, un gouvernement du Parti Québécois s'engage à déposer, d'ici le 1er octobre 2019, un projet de loi qui instaurera une réforme du mode de scrutin afin que celui-ci reflète mieux la volonté du peuple québécois.*

## Un État fort au service de la démocratie

---

- Cette réforme sera menée dans le respect de six principes fondamentaux :
  - ▶ Refléter le plus possible le vote populaire;
  - ▶ Assurer un lien significatif entre les électeurs et les élus;
  - ▶ Viser une représentation équitable des régions;
  - ▶ Favoriser la stabilité du gouvernement et la concertation du corps électoral;
  - ▶ Offrir un système accessible dans son exercice et sa compréhension;
  - ▶ Contribuer à une meilleure représentation des femmes, des jeunes, des Autochtones et des Québécois d'origines diverses;
- Préconiser un mode de scrutin proportionnel mixte régional;
- S'assurer que cette réforme s'opère dans le respect des particularités locales, afin que l'identité de chacune des régions du Québec s'en trouve renforcée;
- Prévoir que ce nouveau mode de scrutin soit utilisé lors de la consultation générale suivant la prise du pouvoir.